

Communiqué de presse
30 Mars 2016

Visite officielle de S.E. M. Narendra MODI, Premier Ministre de l'Inde ? Déclaration conjointe

Visite officielle de S.E. M. Narendra MODI, Premier Ministre de l'Inde

©Belga

Relations bilatérales

Le Premier Ministre de l'Inde, M. Narendra MODI, et le Premier Ministre de Belgique, M. Charles MICHEL, se sont rencontrés le 30 mars 2016.

Les deux dirigeants ont exprimé leur émotion profonde après les attentats terroristes lâches commis à Bruxelles la semaine dernière, et les ont très fermement condamnés. Ils ont réaffirmé leur conviction qu'aucune cause ne saurait justifier des actes de violence atroces et indiscriminés contre des innocents. Ils ont reconnu que la menace croissante du terrorisme se jouait des frontières et que tant ses causes profondes que ses manifestations devaient faire l'objet d'actions résolues et conjointes de la part de la communauté internationale. Les deux dirigeants ont souligné que la terreur ne l'emporterait pas sur la liberté et ont rappelé que les valeurs fondamentales avaient toujours renforcé leur résolution commune à lutter contre de tels actes de terreur.

Au nom de l'Inde, confrontée elle-même au terrorisme depuis des décennies, le Premier Ministre MODI a exprimé sa solidarité avec la Belgique en ces heures tragiques et présenté ses sincères condoléances pour les pertes en vies humaines, et ses prières pour un prompt rétablissement des blessés.

Les deux Premiers Ministres ont souligné les excellentes relations entre la Belgique et l'Inde et les intérêts communs de leurs deux pays, des démocraties guidées par l'Etat de droit, le fédéralisme et le pluralisme.

Vu l'établissement des relations diplomatiques entre l'Inde et la Belgique en 1947, les deux dirigeants ont salué le 70ème anniversaire de ces relations en 2017 et souhaité qu'il soit l'occasion de commémorer et renforcer encore davantage les relations bilatérales.

Ils se sont réjouis de la Visite d'Etat en Inde en 2017 de Sa Majesté le Roi Philippe, point d'orgue de cette année commémorative.

Saluant le rôle crucial et le sacrifice suprême de plus de 9.000 soldats indiens sur les champs de bataille de Flandre, durant la Première Guerre Mondiale, les deux Premiers Ministres ont rappelé la participation de l'Inde aux cérémonies commémoratives de Nieuport et Ypres en octobre 2014 et accueilli favorablement le programme des commémorations prévues jusqu'en 2018.

Les deux dirigeants ont reconnu leur convergence de vues grandissante sur les questions internationales et régionales et se sont engagé à travailler en partenariat étroit sur une série de questions d'intérêt mutuel. Dans ce contexte, les deux Premiers Ministres ont salué le lancement d'un dialogue politique formel entre l'Inde et la Belgique.

Le Premier Ministre MICHEL a rappelé que la Belgique soutenait la demande de l'Inde à devenir Membre Permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU. L'Inde et la Belgique ont souligné leur intérêt commun dans le renforcement de l'objectif de non-prolifération à l'échelle globale. Dans ce contexte, la Belgique accueille favorablement l'aspiration de l'Inde à devenir membre des 4 instances multilatérales de contrôle des exportations, à savoir le Nuclear Suppliers Group, le Missile Technology Control Regime, l'Australia Group et l'Arrangement de Wassenaar. L'Inde et la Belgique ont décidé de travailler de concert afin que l'Inde devienne membre de ces instances.

Vu la structure fédérale des deux pays, les deux dirigeants ont encouragé les partenariats et la coopération dans l'intérêt mutuel, y compris au niveau des Etats et Territoires de l'Union, pour ce qui est de l'Inde, et des Régions et Communautés, pour la Belgique.

Coopération en matière de sécurité

Condamnant les attentats terroristes qui ont récemment eu lieu de par le monde, les deux Premiers Ministres ont réaffirmé leur conviction que le terrorisme, sous toutes ses formes et manifestations, est une atteinte aux valeurs et libertés fondamentales. Ils ont souligné la nécessité d'une coopération bilatérale et internationale renforcée afin de prévenir et combattre l'extrémisme violent et le terrorisme, notamment via l'adoption rapide de la Convention Générale sur le Terrorisme International et le respect strict de toutes les résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité de l'ONU, désignant les terroristes et groupes terroristes. Les deux dirigeants se sont également engagé à travailler de concert pour soutenir l'action de la communauté internationale dans des enceintes telle la Financial Action Task Force (FATF).

Conscient de l'urgence de détruire les réseaux terroristes et d'en assécher le financement, d'éliminer les bases arrière et d'entraînement des terroristes ainsi que les mouvements transfrontières, les deux Premiers Ministres ont souligné la nécessité pour tous les pays de s'attaquer résolument au terrorisme en provenance de leur pays ou de territoires sous leur contrôle. Les deux Parties ont rappelé qu'il y aurait « tolérance zero » pour toutes les activités en lien avec le terrorisme, y compris celles soutenues par des acteurs et entités étatiques, et lorsque le terrorisme est un instrument politique à la disposition de l'Etat.

L'Inde et la Belgique ont réaffirmé que le terrorisme ne saurait être associé à aucune religion, nationalité ou civilisation, ni à aucun groupe ethnique, et sont résolus à coopérer en vue d'une meilleure compréhension du phénomène de radicalisation, et à lutter contre un recours abusif à la religion par des groupes ou pays, en vue de l'incitation à la haine et à l'extrémisme violent, ou de l'exécution d'actes terroristes. Les deux dirigeants ont convenu de faciliter les échanges réguliers entre la société civile afin de promouvoir les valeurs de paix, tolérance et inclusion, et ont réaffirmé leur conviction que les valeurs humanistes l'emporteront dans la lutte contre les forces de l'extrémisme et du terrorisme et leur propagande haineuse et intolérante, dont le but est de semer la discorde dans la société.

Reconnaissant l'importance d'une coopération renforcée en matière judiciaire, ils se sont engagé à entamer sous peu des négociations en matière de coopération judiciaire, d'extradition et de transfèrement de personnes condamnées.

Coopération économique

Les deux Premiers Ministres se sont réjoui des liens économiques solides entre les deux pays, la Belgique étant, au sein de l'UE, le deuxième partenaire commercial de l'Inde pour le commerce de biens, et l'Inde étant le deuxième marché à l'exportation de la Belgique, en dehors de l'UE. Vu l'importance du secteur du diamant dans le commerce bilatéral et la coopération dans le cadre du Processus de Kimberley, ils ont décidé de consolider davantage ce partenariat bénéfique aux deux Parties. Ils se sont engagé à renforcer davantage encore les liens économiques en diversifiant les échanges bilatéraux et en développant les courants d'investissement.

Les deux dirigeants ont reconnu le rôle-clé du secteur des services dans les économies des deux pays et ont encouragé le développement de partenariats entre les industries du secteur des services, en particulier en matière de technologies de l'information, de biotechnologie, dans le secteur pharmaceutique et des énergies renouvelables. Ils ont reconnu la contribution précieuse au secteur des services dans les deux pays apportée par les travailleurs qualifiés, ainsi que l'importance, dans le contexte des échanges interpersonnels, de la circulation des personnes. Les deux dirigeants ont également souligné l'importance du transfert électronique de données au-delà des frontières, à des fins commerciales, et ont décidé d'en examiner les aspects réglementaires.

Ils ont reconnu l'importance d'exploiter au mieux les possibilités offertes par le partenariat stratégique entre l'Inde et l'UE et espèrent une reprise sur une base commune des négociations en vue d'un accord commercial et d'investissement entre l'UE et l'Inde.

Les deux dirigeants ont eu un échange de vues sur les diverses initiatives de développement lancées par le gouvernement indien et ont décidé d'explorer les possibilités de coopération dans ces secteurs, en particulier les projets Smart Cities et Clean Ganga, y compris la question de la gestion des ressources en eau dans le bassin du Gange.

Les Premiers Ministres ont relevé avec satisfaction la présence de plus de 160 entreprises belges en Inde et d'environ 80 entreprises indiennes en Belgique. Ils les ont encouragées à tirer profit des deux côtés de nouvelles opportunités d'échanges et d'investissement, en particulier dans des secteurs où les deux économies sont complémentaires, comme, par exemple, les ports, chemins de fer, les énergies renouvelables, les produits pharmaceutiques, la biotechnologie, les technologies de l'information, le secteur de la santé, la recherche et innovation.

Vu le nombre importants de passagers aériens entre les deux pays et l'intérêt de disposer de vols passagers directs, les deux Premiers Ministres ont exprimé le vœu que tout soit entrepris pour garantir les liaisons aériennes entre l'Inde et la Belgique, soit via des vols directs soit des accords de partage de fréquences.

Les deux Premiers Ministres ont également salué la conclusion du Protocole d'amendement à l'Accord bilatéral visant à éviter la double imposition, qui complète et met à jour le texte.

Energie, ports et technologies de l'information

Les deux Premiers Ministres ont noté avec satisfaction les progrès de la coopération grâce au Mémoire d'entente sur l'énergie renouvelable, conclu entre les autorités fédérales et régionales compétentes en Belgique et le Ministère des Energies nouvelles et renouvelables d'Inde, ainsi que la première réunion du Groupe de Travail conjoint, le 14 mars 2016. Les secteurs des Smart Cities, du recyclage des déchets à des fins de production d'énergie, des éoliennes, des technologies de purification de l'eau basées sur les énergies renouvelables et les bâtiments à émissions nulles ont été identifiés comme secteurs de coopération prioritaires.

Les dirigeants se sont réjoui de la coopération intense dans les Sciences et Technologies, sous couvert de l'accord entre le Département des Sciences et Technologies de l'Inde et l'Agence fédérale belge pour la Coopération Scientifique, et souhaitent qu'elle se poursuive. Ils ont assisté avec satisfaction à la mise en service à distance d'un télescope optique à infra-rouges situé à Devasthal (Inde), issu d'une collaboration entre ARIES (Aryabhattha Research Institute of Observational Sciences) en Inde et l'entreprise belge AMOS (Advanced Mechanical and Optical Systems). Il s'agit d'un exemple concret de collaboration réussie. Les deux dirigeants ont également salué la signature prochaine d'un Mémoire d'entente dans le secteur de la biotechnologie entre le Département de Biotechnologie, côté indien, et la Research Foundation-Flanders (FWO), côté belge.

Vu la coopération de longue date entre les deux pays dans le secteur portuaire, ils se sont réjoui de la prochaine prolongation pour deux ans, de l'accord entre le gouvernement flamand et le Ministry of Shipping, ainsi que de la collaboration entre le Port d'Anvers et le Jawaharlal Nehru Port Trust, qui a permis le développement d'un centre commun de formation, selon un Mémoire d'entente signé en février 2015.

Ils ont également salué les négociations en cours pour une coopération dans le secteurs des technologies de l'information et des communications électroniques, dans une large variété de domaines tels que la gouvernance internet et des communications mobiles, la sécurité informatique, les arrangements institutionnels entre instituts de recherche, l'éducation et la formation dans le secteur ICT. Ils espèrent la conclusion rapide d'un accord.

Relations interpersonnelles

Vu l'importance de la coopération dans le secteur de l'éducation, les deux Premiers Ministres ont accueilli favorablement les nombreux projets de recherche conjoints, la mobilité des étudiants et les échanges facultaires entre établissements d'enseignement supérieur de Belgique et d'Inde. Ils espèrent le renforcement de la coopération académique entre institutions des deux pays.

Les deux Premiers Ministres ont noté que 40.000 Belges se rendent chaque année en Inde et que la Belgique accueille chaque année près de 60.000 touristes indiens. Ils ont dès lors salué la mise en place par l'Inde d'un visa de tourisme électronique en faveur des visiteurs belges. Ils ont aussi salué la signature prochaine d'un accord entre le gouvernement de l'Inde et le gouvernement flamand en matière de coopération dans le secteur du tourisme.

Les deux Premiers Ministres ont salué l'adoption prévue d'un Agenda commun pour la migration et la mobilité entre l'UE et l'Inde. Vu le développement important des relations interpersonnelles entre l'Inde et la Belgique, ils ont soutenu les efforts de facilitation de la mobilité de part et d'autre.

URL source: <https://premier.wilmes-ii.archive.belgium.be/fr/visite-officielle-de-se-m-narendra-modi-premier-ministre-de-l%E2%80%99inde-%E2%80%93-d%C3%A9claration-conjointe>